

## LE CANADIEN NATIONAL

## LES FORMULES DE SOUMISSION

**M. John L. Skoberg (Moose Jaw):** Monsieur l'Orateur, une question pour le ministre des Transports. Vu l'inquiétude de plusieurs entrepreneurs qui soumissionnent des travaux publics, j'aimerais savoir si le CN et l'Association des entrepreneurs canadiens négocient au sujet des formules acceptables de soumission et des genres de contrats que les parties en cause utilisent.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je me demande si cette question ne devrait pas paraître au *Feuilleton*. Si j'ai tort et que l'affaire soit urgente, la question peut être soulevée au moment de l'ajournement.

## LA NAVIGATION

## LE MACKENZIE

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. L'autre jour, je lui ai demandé s'il comptait faire une déclaration à propos de la navigation sur le Mackenzie et il m'a répondu par l'affirmative. Je me demande si le ministre serait en mesure de nous indiquer quand il pense faire cette déclaration. La question préoccupe beaucoup les gens de l'Ouest du Canada.

**L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):** Monsieur l'Orateur, je crois que je préférerais la faire au début de la semaine prochaine.

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre voudrait-il auparavant étudier le bill public que j'ai fait inscrire au *Feuilleton* à ce sujet?

**L'hon. M. Laing:** Volontiers, monsieur l'Orateur.

## LES TRAVAUX PUBLICS

## LE BARRAGE DU SHUSWAP

**M. P. V. Noble (Grey-Simcoe):** Monsieur l'Orateur, je m'adresse au ministre des Travaux publics. Le gouvernement a-t-il envisagé la construction d'un barrage sur la rivière Shuswap, comme la Salmon Arm Ratepayers Association l'a demandé au comité permanent des pêches et des forêts?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*.

## LES PARCS NATIONAUX

## ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD—LE SECOND PARC

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Elle est analogue à celle du député d'Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe, à laquelle il a répondu l'autre jour. Le ministre peut-il nous dire si des négociations ou des pourparlers sont en cours avec la province de l'Île du Prince-Édouard au sujet de l'aménagement d'un second parc national dans cette province d'une grande beauté?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Oui, monsieur l'Orateur.

**M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain):** J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il dire à la Chambre quand sera aménagé le deuxième parc national de la Saskatchewan, promis en 1965?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je me rappelle que, durant la dernière session, la Chambre s'est mise d'accord pour que les questions portant sur nos parcs nationaux soient normalement inscrites au *Feuilleton*, à moins qu'il se pose un problème urgent concernant un parc en particulier, en quel cas les questions orales pourraient être admises. Si nous ne revenons pas à cet usage, je crains que nous n'ayons chaque jour des questions sur les nombreux parcs nationaux projetés ou actuels de notre pays. Je suggère au député de faire inscrire au *Feuilleton* toute question supplémentaire à la question originale.

## LA FONCTION PUBLIQUE

## LA DISTRIBUTION TARDIVE DES CHÈQUES DE RAPPEL

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Approvisionnements et des Services. Comme nous recevons de nombreuses plaintes des fonctionnaires au sujet du retard apporté dans la distribution de leurs chèques de rappel, retard qui remonte à de nombreux mois, le ministre peut-il nous dire quand tous les chèques de rappel en souffrance seront remis aux fonctionnaires en cause?

**L'hon. James Richardson (ministre des Approvisionnements et des Services):** Monsieur l'Orateur, comme le député le sait, le Bureau central de la paie a récemment été surchargé de travail. Cela est dû au fait qu'un grand nombre de nouvelles conventions